AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

219C1787
FR0000039091-FS0860

1er octobre 2019

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

ROBERTET SA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 1er octobre 2019, la société First Eagle Investment Management, LLC[1] (1345, Avenue of the Americas, New York, NY 10105-4300, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds et de clients dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 25 septembre 2019, les seuils de 15% et 10% du capital et 5% du capital et des droits de vote de la société ROBERTET SA et ne plus détenir, pour le compte desdits clients et fonds, aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions ROBERTET SA hors marché.

[1] Contrôlée par les sociétés Corsair Capital LLC et The Blackstone Group L.P. La société First Eagle Investment Management, LLC déclare agir indépendamment des personnes qui la contrôlent, dans les conditions posées aux articles L. 233-9 II du code de commerce et 223-12 et 223-12-1 du règlement général.